

FICHE TECHNIQUE

NETTOYANT

NET'ALG GUARD®



ANTI-DÉPÔTS VERTS, LICHENS ET CHAMPIGNONS

- ✓ TRAITEMENT ALGICIDE CURATIF
- ✓ ACTION VISIBLE EN 48H
- ✓ 86% D'INGRÉDIENTS D'ORIGINE VÉGÉTALE: FORMULE BIOSOURCÉE ISSUE DE RESSOURCES RENOUVELABLES
- ✓ IDÉAL POUR: PIERRE, BÉTON, TUILE, TERRE CUITE, BRIQUE, BOIS...
- ✓ SOL ET TOITURE EXTÉRIEUR

AVANTAGES ET CARACTÉRISTIQUES

- **Net'Alg Guard®** est un traitement curatif destiné à éliminer toute la végétation parasitaire (dépôts et traces vertes, lichens, champignons...).
- Action visible rapidement en une application.
- Produit biosourcé issu de la biomasse. Il a été formulé à base d'un actif d'origine végétale (canne à sucre). L'utilisation de molécules végétales représente une alternative éco-responsable aux ressources fossiles dommageables à l'environnement.
- Sans chlore, sans ammonium quaternaire, sans alcool, sans perturbateurs endocriniens. Il est totalement inoffensif vis-à-vis des surfaces traitées et n'altère pas leur teinte.
- Formulé sans ingrédients toxiques ou nocifs, **Net'Alg Guard®** est compatible avec les récupérateurs d'eau et les plantes. De plus, une fois sec, les animaux peuvent revenir.
- Économique : 1 litre = 10 m² de surface traitée.

UTILISATION

Idéal pour traiter les toitures et sols en terre cuite, ardoise, béton, fibrociment, pierre, shingle, bois, support peint...

CONSOMMATION

Les valeurs ci-dessous sont données à titre indicatif :
10 m² / litre.

ÉCOLOGIE ET ENVIRONNEMENT

Respectueux de l'environnement et écologique:

- Produit sans chlore, sans ammonium quaternaire, sans solvants.
- Non dangereux et non toxique.
- Matières premières issues à 86% de ressources renouvelables d'origine végétale.
- Biodégradable à 96%.
- COV < 1 g/l*.



OUTILS D'APPLICATION

Appliquer au pulvérisateur basse pression.



MISE EN ŒUVRE

Préparation du support :

- Si le support est très envahi, faire un brossage avant application.

Application :

- **Net'Alg Guard®** est prêt à l'emploi. Toujours procéder à un essai préalable avant application.
- Pulvériser le produit sur toute la surface à traiter par temps et support sec.
- Ne pas rincer et laisser agir le produit.
- L'élimination des micro-organismes est progressive et peut prendre plusieurs semaines à plusieurs mois en fonction du taux d'encrassement et du type de germe.
- En cas de pluie dans les 24 heures après le traitement, celui-ci peut être dilué et devra être renouvelé.

NETTOYAGE DU MATÉRIEL

Nettoyer les outils et les équipements utilisés à l'eau immédiatement après emploi.

PRÉVENTION

Pour éviter un nouvel encrassement après nettoyage et séchage du support, il est recommandé d'effectuer un traitement préventif avec un produit de protection de la gamme **ImperGuard®**.

CONDITIONNEMENT

Conditionnements de 4 et 18 litres.

DONNÉES TECHNIQUES

État physique à 20 °C	: Liquide
Couleur	: Incolore
Odeur	: Aucune
pH	: 2,6 +/- 0,5
Point d'ébullition [°C]	: Non précisé
Densité	: 1,01 +/- 0,02
Solubilité dans l'eau [vol/vol]	: Totale
Point d'éclair [°C]	: Non applicable

STOCKAGE

- Stocker dans un endroit sec à une température comprise entre 5°C et 30°C.

- Conservation : 24 mois à partir de la date de fabrication, en emballage d'origine non ouvert.

PRÉCAUTIONS D'EMPLOI

- Lire attentivement et bien suivre toutes les instructions.
- Ne pas appliquer sur marbre, pierre calcaire délicate et toutes surfaces sensibles aux acides.
- Pour une parfaite application et une action efficace, utiliser impérativement lorsque la température des supports est comprise entre 5°C et 30°C.
- Ne pas appliquer par temps de pluie ou de très forte chaleur. Température de l'air comprise entre 5°C et 30°C.
- Ne pas mélanger avec un autre produit.
- Protection de l'environnement et emballage: déposer l'emballage vide en déchetterie. Ne jamais jeter un emballage dans la nature.

SANTÉ / SÉCURITÉ

En cas d'utilisation intensive, se référer au paragraphe 8.2 de la fiche de donnée de sécurité.

- Protection respiratoire : Aucun équipement de protection respiratoire n'est requis dans des conditions normales d'utilisation prévues avec une ventilation adéquate.
- Protection des mains : Porter des gants en latex.
- Protection de la peau : Porter des vêtements de travail.
- Protection des yeux : Si un risque de projection important existe, porter des lunettes de protection.
- En cas d'ingestion : Ne pas provoquer de vomissements. Contacter un médecin ou un spécialiste.

TENIR HORS DE PORTÉE DES ENFANTS

ASSISTANCE TECHNIQUE



GUARD INDUSTRIE

695B Rue de l'Hers - ZA de la Masquere
31750 ESCALQUENS

Tél: 01.55.86.17.60 - Mail : info@guardindustrie.com
www.guardindustrie.com

Important: Le contenu de cette documentation résulte de notre expérience du produit. La société Guard Industrie garantit la qualité de ses produits mais décline expressément toute responsabilité en cas de non respect par l'utilisateur des préconisations et conditions d'utilisation desdits produits, notamment mais non exclusivement en cas de défaut d'application, d'application par un personnel non qualifié, d'utilisation de produits non compatibles avec les produits de la société Guard Industrie ou de mauvaises conditions météorologiques. Pour plus d'informations, reportez-vous à la fiche de données de sécurité.

Consultez la dernière mise à jour de notre fiche technique disponible sur notre site internet www.guardindustrie.com

Date de mise à jour : 10/01/2025

Fabriqué en France

Code Produit: 7110